

# **COMPTE RENDU DE LA REUNION**

## **DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 06/04/2017**

L'an deux mille dix-sept, le 06 Avril, le Conseil Municipal de la Commune d'Ablain-Saint-Nazaire s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Dominique ROBILLART, Maire.

Etaient présents :

Mesdames, Elisabeth FRESKO, Brigitte DELORY, Marie-Chantal MAGNIEZ, Jeanne LEPOIVRE, Brigitte CHOQUET, Betty DELABRE et Jocelyne DOCQUOIS.

Et Messieurs, Edouard LECLERCQ, Christophe SAVREUX, Ludovic NAVEL, Philippe VANTORRE, Julien HAUTREUX, Patrick RODIER, Francis FAUQUETTE et Dominique WOITTEZ.

Etait absents : Madame Dorothée WIDHEN, Madame Hélène LEJEUNE (absente excusée qui avait donné procuration à Madame Brigitte DELORY) et Monsieur Eric SEVIN (absent excusé qui avait donné procuration à Monsieur Philippe VANTORRE)

Madame Jocelyne DOCQUOIS a été nommée pour remplir les fonctions de Secrétaire.

### **Lecture du Compte-rendu précédent**

Il est donné lecture du compte-rendu précédent (réunion du 19 Janvier 2017).  
Aucune observation n'est apportée.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

### **Compte administratif 2016 :**

Monsieur le Maire fait part au conseil du compte administratif 2016

La lecture de celui-ci est faite par Monsieur Dominique WOITTEZ

La section de fonctionnement avec 915 678.91 € de dépenses et de 1 121 330.04 € de recettes représente un excédent de 205 651.13 € cumulé.

La section d'investissement avec 179 298.06 € de dépenses et 145 848.44 € de recettes présente un déficit de 33 449.62 € cumulé.

Le total des sections avec 1 171 889.19 € de dépenses et 1 781 127.61 € de recettes soit un excédent cumulé de 609 238.42€.

## Présentation générale du budget - Vue d'ensemble

|                           |                           | Dépenses   | Recettes     |
|---------------------------|---------------------------|------------|--------------|
| Réalisation de l'exercice | Section de fonctionnement | 915 678,91 | 1 121 330,04 |
|                           | Section d'investissement  | 179 298,06 | 145 848,44   |

|                           |                                     |           |            |
|---------------------------|-------------------------------------|-----------|------------|
| Report de l'exercice 2014 | Report en section de fonctionnement |           | 513 949,13 |
|                           | Report en section d'investissement  | 76 912,22 |            |

|              |                     |                     |
|--------------|---------------------|---------------------|
| <b>Total</b> | <b>1 171 889,19</b> | <b>1 781 127,61</b> |
|--------------|---------------------|---------------------|

|                 |                           |              |              |
|-----------------|---------------------------|--------------|--------------|
| Résultat cumulé | Section de fonctionnement | 915 678,91   | 1 635 279,17 |
|                 | Section d'investissement  | 256 210,28   | 145 848,44   |
|                 |                           | 1 171 889,19 | 1 781 127,61 |

**Résultat 2016**

**609 238,42**

Après lecture et explications des comptes de Monsieur WOITTEZ, celui-ci remercie l'ensemble des responsables de service ainsi que Madame SAVREUX Christelle pour la bonne gestion des ressources communales , **le compte Administratif 2016 est approuvé à l'unanimité.**

### **Compte de Gestion 2016 de la Commune :**

Monsieur le Maire fait part au Conseil du compte de gestion 2016 établi par la perception de Vimy identique au compte Administratif.

**Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion 2016.**

### **Affectation de résultat :**

Monsieur le Maire donne lecture de l'affectation de résultat

Le déficit d'investissement de 33 449.62 € est comblé par l'excédent de fonctionnement soit 719 600.26 € - 110361.84 € soit un excédent de résultat de 609238.42 €.

**Résultat d'exécution du budget HÉLIOS**

|                | Résultat de clôture de l'exercice 2015 | Part affecté à l'investissement en 2016 | Résultat 2016     | Résultat de clôture de l'exercice 2016 |
|----------------|--|---|-------------------|--|
| Investissement | - 76 912,22                            |   | - 33 449,62       | - 110 361,84                           |
| Fonctionnement | 590 861,35                             | 76 912,22                               | 205 651,13        | 719 600,26                             |
| <b>Total</b>   | <b>513 949,13</b>                      | <b>76 912,22</b>                        | <b>172 201,51</b> | <b>609 238,42</b>                      |

Pour mémoire clôture en 2015 : 513 949,13 €

**RAPPEL DES RÉSULTATS DE 2012 A 2015**

| 2012       | 2013       | 2014       | 2015       |
|------------|------------|------------|------------|
| 262 454,69 | 288 692,64 | 396 164,56 | 513 949,13 |

**Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette affectation.**

**Vote des Taux d'imposition 2017 :**

Monsieur le Maire donne lecture des produits résultant des différents taux 2016 à savoir :

|                        |          |
|------------------------|----------|
| Taxe d'habitation..... | 12.75 %, |
| Foncier bâti.....      | 21.75 %, |
| Foncier non-bâti.....  | 61.00 %. |

Produit fiscal 2016 : 450 148 €

La commission des finances s'est réunie les Mardis 21 et 29 mars afin de proposer la **reconduction des taux d'imposition 2016**, les produits attendus pour 2017 sont :

**Contributions directes 2017**

|                                 | Base d'imposition prévisionnelle | Taux d'imposition | Produits prévisionnels |
|---------------------------------|----------------------------------|-------------------|------------------------|
| <b>Taxe d'habitation</b>        | 1 493 000                        | 12,75%            | 190 357,50             |
| <b>Taxe foncière</b>            | 1 050 000                        | 21,75%            | 228 375,00             |
| <b>Taxe foncière (non bâti)</b> | 50 600                           | 61%               | 30 866,00              |
| <b>Total</b>                    |                                  |                   | <b>449 598,50</b>      |

Après discussion, Monsieur le Maire met au vote ces propositions.

**Le conseil municipal approuve à l'unanimité ces taux d'imposition.**

## **Subventions communales 2017 aux associations :**

Monsieur le Maire donne lecture du montant des subventions examinées par la commission des finances lors des réunions des Mardis 21 et 29 mars. La commission des finances propose au Conseil que ne soient pas examinées les subventions pour les associations qui n'ont pas répondu aux courriers de l'adjoint chargé des finances.

Monsieur le Maire propose au Conseil, qu'à l'occasion du vote des subventions, chaque Conseiller, membre du bureau d'une association locale bénéficiaire s'abstient. Ces subventions seront donc votées individuellement, en raison de la présence éventuelle au Conseil, de membres du bureau de ces associations.

### **Sont donc étudiées les propositions suivantes :**

| Association  | Proposition de subvention commission 2017 | Subvention VOTÉE CONSEIL |
|--|---|--------------------------|
| Ablain Country Dance                                 | <b>0</b>                                  |                          |
| Ablain Judo  | <b>1000</b>                               | <b>unanimité</b>         |
| Ablain Mémoire                                       | <b>400</b>                                | <b>2 contres</b>         |
| Ablain Rythmix                                       | <b>400</b>                                | <b>1 abstention</b>      |
| Acroscene  | <b>500</b>                                | <b>unanimité</b>         |
| AIKI Ablain  |   |                          |
| Sambo Lutte  | <b>600</b>                                | <b>unanimité</b>         |
| Amicale laïque FJEP                                  | <b>1800</b>                               | <b>2 abstentions</b>     |
| Association Notre Dame de Lorette – Gardes d'honneur | <b>250</b>                                | <b>unanimité</b>         |
| Anciens combattants de Souchez                       | <b>95</b>                                 | <b>unanimité</b>         |
| Arts Culture et traditions                           | <b>1000</b>                               | <b>3 contres</b>         |
| Club de l'amitié                                     | <b>300</b>                                | <b>unanimité</b>         |
| Comité des fêtes                                     | <b>5000</b>                               | <b>1 abstention</b>      |
| École de musique                                     | <b>6200</b>                               | <b>2 abstentions</b>     |
| Harmonie Municipale                                  | <b>1200</b>                               | <b>unanimité</b>         |
| Jeszcze  | -   |                          |
| Jog-Ablain   | <b>700</b>                                | <b>2 abstentions</b>     |
| L'éclair d'Acq Mont st Éloi                          | <b>100</b>                                | <b>unanimité</b>         |
| Les amis du verger                                   | <b>200</b>                                | <b>2 abstentions</b>     |
| Médailles Militaires de Souchez                      | <b>50</b>                                 | <b>unanimité</b>         |
| Phil-Ablain  | <b>140</b>                                | <b>unanimité</b>         |
| Société de chasse d'Ablain                           | <b>400</b>                                | <b>1 abstention</b>      |

|                                       |             |                      |
|---------------------------------------|-------------|----------------------|
| Union Sportive Ablainoise             | <b>2300</b> | <b>unanimité</b>     |
| Trail des Poilus / Marche nordique    | <b>200</b>  | <b>unanimité</b>     |
| Association Ablain Jeunesse en Action | <b>300</b>  | <b>3 abstentions</b> |

**Sont ensuite examinées les propositions suivantes :**

|   |          |                  |
|---|----------|------------------|
| UDDEN                                       | 30,00    | <b>unanimité</b> |
| Les PEP 62                                  | 30,00    | <b>unanimité</b> |
| Croix Rouge Française                       | 30,00    | <b>unanimité</b> |
| Sourire jusqu'oreilles                      | 100,00   | <b>unanimité</b> |
| Comité de lutte contre le cancer            | 30,00    | <b>unanimité</b> |
| Institut Pasteur Lille                      | 30,00    | <b>unanimité</b> |
| Subvention voyage école                     | 3350,00  | <b>unanimité</b> |
| Paralysés de France                         | 30,00    | <b>unanimité</b> |
| Pupilles de l'enseignement                  | 30,00    | <b>unanimité</b> |
| Association des accidentés de la vie LIEVIN | 30,00    | <b>unanimité</b> |
| OCCE  | 1 500,00 | <b>unanimité</b> |
| Œuvre du livre du Liévinois                 | 925,00   | <b>unanimité</b> |
| Nicodème                                    | 200,00   | <b>unanimité</b> |
| Médaillés du travail                        | 100,00   | <b>unanimité</b> |

La commission de finances informe que les subventions exceptionnelles seront étudiées dossier par dossier avant attribution. Deux subventions seront versées au club de Judo et de Sambo Lutte de 900 € chacune dans le cadre du renouvellement de leur participation au NAP pour l'année scolaire 2017/2018.

**Les subventions exceptionnelles ont été votées à l'unanimité.**

**Vote du Budget Primitif 2017:**

Monsieur le Maire rend compte au Conseil du projet du Budget Primitif 2017 étudié par la commission des finances lors de la réunion du mardi 29 mars 2017. La lecture de budget est faite par Dominique WOITTEZ.

Le budget s'équilibre à 1 550 428.42 € en section de fonctionnement (dépenses et recettes),  
753 650.26 € en section d'investissement (dépenses et recettes).  
Total du budget 2 304 078,68€.

Après discussion celui-ci est voté à l'unanimité.

### **Tarifs du Centre de Loisirs sans Hébergement du 10 Juillet 2017 au 28 juillet 2017.**

Monsieur le Maire fait part au Conseil des tarifs proposés par la commission des écoles qui s'est réunie ce mardi 4 avril 2017 en Mairie.

La commission propose une ouverture du centre aux enfants de 3 à 15 ans du **Lundi 10 juillet au Vendredi 28 Juillet 2017**, diverses activités seront proposées.

**La commission propose une baisse des tarifs pour les familles**

#### Prix au mois avec cantine sans camping du 10 au 28 juillet 2017

|                | <b>QF 750</b> | <b>QF 751/960</b> | <b>961</b> |
|----------------|---------------|-------------------|------------|
| 1 enfant       | 146           | 150               | 155        |
| 2 enfants      | 138           | 141               | 147        |
| 3 enfants et + | 131           | 135               | 139        |

- forfait semaine Camping : +16 €
- Forfait au mois garderie matin : + 10 €
- Forfait au mois garderie soir : + 10 €

#### Prix à la semaine sans camping avec cantine :

|          | <b>QF 750</b> | <b>QF 751/960</b> | <b>QF 961 +</b> |
|----------|---------------|-------------------|-----------------|
| 1 enfant | 50            | 52                | 54              |

- Forfait à la semaine garderie matin : 4.00 €
- Forfait à la semaine garderie soir : 4.00 €

Le règlement pourra s'effectuer en plusieurs fois, des permanences d'inscriptions seront mises en place.

Ces tarifs seront minorés de 30% pour les enfants du personnel communal.

**La clôture des inscriptions est fixée au 30 Juin 2017.**

Monsieur le Maire fait part de la possibilité de payer une partie de la participation au centre de loisirs de Juillet 2017 par chèque-vacances.

Après discussion, Monsieur le Maire met au vote ces propositions.

Le Conseil Municipal retient, à l'unanimité, ces propositions.

Pour = 18 – Contre = 0 – Abstention = 0

### **Vote des salaires des animateurs de Juillet 2017 et les centres de l'année.**

#### **Rémunération des animateurs CLSH**

|                          | Coût actuel |
|--------------------------|-------------|
| <b>Petites vacances</b>  |             |
| BAFA                     | 24.50 €     |
| Stagiaire BAFA           | 22.50 €     |
| Animateur sans formation | 13.50 €     |
| Prime de secourisme      | 2 €         |

Centre de Loisirs Juillet

|                                 | <b>PROPOSITION<br/>COMMISSION<br/>JEUNESSE</b> | SALAIRES<br>2016 | SALAIRES<br>2015 |
|---------------------------------|--|------------------|------------------|
| <b>BAFA</b>                     | <b>50 €</b>                                    | 49 €             | 47 €             |
| <b>Stagiaire BAFA</b>           | <b>46 €</b>                                    | 45 €             | 43 €             |
| <b>Animateur sans formation</b> | <b>28 €</b>                                    | 27 €             | 25 €             |
| <b>Prime secourisme</b>         | <b>4 €</b>                                     | 4 €              | 3.50 €           |

**Une prime est proposée pour le Directeur adjoint de 250 €**

Monsieur le Maire met au vote ces salaires et la prime.

Après discussion, Monsieur le Maire met au vote ces propositions

Le Conseil Municipal retient, à l'unanimité, ces propositions.

Pour = 18 – Contre = 0 – Abstention = 0

### **Séjour Ados 2017 en Italie.**

Monsieur le Maire fait part au Conseil de la reconduction du séjour d'été.

Ce séjour aura lieu **du 08 Juillet au 20 Juillet 2017 en Italie sur la commune de BONELLI.**

Comme chaque année la Mairie participe aux séjours pour les jeunes à hauteur de 50% de la participation de la CAF (contrat colo). Cette année notre contrat colo nous permet d'ouvrir 15 places en priorité aux Ablainois.

Les tarifs doivent être votés en fonction du coefficient familial.

|                                  | TARIFS 2017 |
|----------------------------------|-------------|
| <b><u>QF 1 INFERIEUR 617</u></b> | 250 €       |
| <b><u>QF 2 DE 617 à 800</u></b>  | 330 €       |
| <b><u>QF 3 DE 801 ET +</u></b>   | 380 €       |
| PLACES                           | 15          |

Le tarif pour les non Ablainois est de 850 €.

Monsieur le Maire fait part de la possibilité de payer une partie de la participation au séjour d'été 2017 par chèque-vacances.

Après discussion, Monsieur le Maire met au vote cette proposition

Le Conseil Municipal retient, à l'unanimité, cette proposition.

Pour = 18 – Contre = 0 – Abstention = 0

### **Tour de gardes pour les élections du 23 avril 2017 et 7 mai 2017 de 8h00 à 19h00,**

Ci-joint planning des tours de gardes pour les prochaines élections.

Monsieur le Maire rappelle que pour voter il est impératif de réclamer la pièce d'identité au votant (aucune dérogation n'est acceptée).

### **Divers.**

#### **Tarif des caveaux :**

Monsieur le Maire fait part au conseil de la pose de trois caveaux au nouveau cimetière :

Deux caveaux de deux places et un de trois places. Le conseil doit déterminer le prix de vente de ces caveaux, qui seront vendus aux familles confrontées au caractère d'urgence d'un décès.

Propositions :

Le caveau 2 places à 1000 € en plus du prix de la durée de concession (30/50 ans)

Le caveau 3 places à 1300 € en plus du prix de la durée de concession (30/50 ans)

(Durée de concession 30 ans = 72 € et 50 ans = 123 €)

Après discussion, Monsieur le Maire met au vote ces propositions.

Le Conseil Municipal retient, à l'unanimité, ces propositions.

Pour = 18 – Contre = 0 – Abstention = 0



**Maitrise d'œuvre travaux de rénovation du chauffage et des peintures intérieures de l'église :**

Lors de la dernière commission de travaux la rénovation de l'église a été évoquée. Afin de suivre au mieux ces travaux une maîtrise d'œuvre est nécessaire. Monsieur le maire propose de prendre Monsieur Didier FACQ maître d'œuvre pour un coût de 2000 € HT.

Le coût représente 2.85 % du montant HT des travaux.

Après discussion, Monsieur le Maire met au vote cette proposition

Le Conseil Municipal retient, à l'unanimité, cette proposition.

Pour = 18 – Contre = 0 – Abstention = 0

**Travaux rue d'Arras :**

Monsieur le Maire fait part au Conseil de la nécessité de la réfection de voirie de la rue des Scieurs à la rue des Vauchaux.

Trois entreprises ont été sollicitées pour nous proposer des devis comme suit :

|           |                |
|-----------|----------------|
| - SOTRAIX | 24.400.00 € HT |
| - RAMERY  | 24.547.00 € HT |
| - EUROVIA | 23.227.75 € HT |

Après discussion, l'entreprise EUROVIA est retenue à l'unanimité.

Pour = 18 – Contre = 0 – Abstention = 0

**Etude Géotechnique réfection du pont rue Ponthiers :**

Monsieur le maire fait part au conseil de la nécessité d'avoir recours à une étude préalable géotechnique de la réfection du pont rue Ponthiers. Trois entreprises ont été sollicitées pour nous proposer des devis, deux d'entre elles ont répondu à notre demande la troisième n'avait pas l'assurance nécessaire pour les travaux.

|          |             |
|----------|-------------|
| FONDASOL | 6.982.00 HT |
| SOREG    | 8.060.00 HT |

Après discussion, l'entreprise FONDASOL est retenue à l'unanimité.

Pour = 18 – Contre = 0 – Abstention = 0

### **Noms de rue supplémentaires pour la résidence du Centenaire :**

Lors du Conseil municipal du 19/01/2017 un nom de résidence et un nom de rue (principale) avaient été retenus (Résidence du Centenaire et la rue du Lieutenant Pierre de ROZIERES). Toutefois afin d'avoir une numérotation métrique, deux noms de rue « secondaires » doivent être attribués.

Monsieur le Maire propose l'impasse des Vosges et la rue de MIRECOURT (propositions soumises par des membres du conseil municipal).

Après discussion, ces noms sont retenus à l'unanimité.

Pour = 18 – Contre = 0 – Abstention = 0

### **Révision du cadastre :**

Suite au passage des personnes en charge du cadastre dans le village, divers problèmes sont apparus. Il y a lieu de revoir plusieurs choses notamment :

- Faire un échange parcellaire entre le chemin communal et la propriété de Monsieur et Madame RIQUIER
- Demander les services d'un géomètre (Cabinet LEJEAIL Liévin) afin de remesurer
  - le chemin qui sépare la rivière et le terrain de Monsieur GUELTON (F1182) rue Ponthiers, et
  - la parcelle de Monsieur et Madame RIQUIER.
- Effectuer une mutation de toutes les réserves foncières attribuées lors des constructions, rue de Carency et rue d'Arras, pour les officialiser au niveau communal.
- Vérification au niveau de la Résidence du Vallon, arbres du domaine communal ou non, de la Vallée Chauffour, emprise communale ou non, et de la Résidence Guy Mollet, espace vert du domaine communal ou non.

### **Mutualisation groupement de commandes :**

Monsieur le maire fait part au conseil du courrier de la CALL sur un groupement de commande, concernant la fourniture de lecteurs de puces électroniques pour animaux. Le coût d'achat de ce lecteur est d'environ 350 € HT en seuil maximal. La Communauté d'agglomération demande de prendre une délibération sur la constitution du groupement de commande de lecteurs.

Après discussion, Monsieur le Maire met au vote cette proposition.

Le Conseil Municipal retient, à l'unanimité, cette proposition.

Pour = 18 – Contre = 0 – Abstention = 0

### **Notification de présomption de biens sans maître :**

Monsieur le Maire fait part au conseil d'un courrier reçu le 24 mai 2016 de la Préfecture sur les parcelles sans maître.

Un certificat d'affichage portant la désignation des biens sans maître dans la commune a été porté à la connaissance de la population pendant une durée de 6 mois, passé ce délai la préfecture nous a retourné l'arrêté de non identification des propriétaires. A ce jour la commune doit délibérer sur l'incorporation des biens sans maître à la commune.

| <b><u>Section cadastrale</u></b> | <b><u>Numéro de plan</u></b> |
|----------------------------------|------------------------------|
| A                                | 131                          |
| A                                | 191                          |
| A                                | 362                          |
| A                                | 363                          |
| D                                | 482                          |
| E                                | 160                          |

Après discussion, Monsieur le Maire met au vote cette proposition.

Le Conseil Municipal retient, à l'unanimité, cette proposition.

Pour = 18 – Contre = 0 – Abstention = 0

### **Compte rendu des Adjointes :**

#### **Monsieur Philippe VANTORRE**

Monsieur Philippe VANTORRE se félicite de la participation des jeunes de l'Association « Ablain Jeunesse en Action » pour le nettoyage de printemps ainsi que les familles nouvellement arrivées avec leurs enfants qui se sont impliquées également. Par contre, il déplore un manque de mobilisation d'autres associations, qui utilisent les chemins communaux. Le buffet campagnard offert à l'issue de cette manifestation fut bien convivial.

Le nouveau tracteur communal a été présenté à cette occasion.

Une vente de jardinières est organisée par la Commission environnement, comme l'année dernière, les réservations se font en mairie jusqu'au 21 Avril 2017 pour une remise le Dimanche 7 Mai lors du marché des Fleurs et des Saveurs.

Une réunion avec « Aire Services » va avoir lieu afin de discuter de l'aire de camping-car.

La modification simplifiée du PLU est en cours de finalisation.

Un manque de sécurité sur la place, notamment lors de la sortie d'école, pose problème, il faut réfléchir et mettre en place plus de sécurité (passage piétons Allée Jules Ferry)

Un problème au niveau des containers (détritus déposés derrière les containers) situés près de l'EHPAD a été relevé, une réflexion est en cours pour éviter ces dépôts sauvages.

### **Madame Brigitte DELORY**

Le conseil d'école qui a eu lieu le 10 Mars dernier s'est très bien passé, les bilans des actions ont été abordés ainsi que les effectifs de l'école qui ne devraient pas bouger (pas de fermeture de classe pour l'année à venir).

Le problème de la sécurité sur la place a été évoqué.

Lors de la Commission enfance jeunesse un point positif pour le CLSH de Février qui a été bien fréquenté, celui d'Avril est en cours de préparation, et en Juillet le camping se fera à Bouvigny-Boyeffles de nombreuses activités sont prévues.

Afin de fidéliser les animateurs en centre, il est prévu de participer au financement de leur BAFA, car on constate que les animateurs de Juillet sont tous nouveaux.

Un point est fait sur les dépenses du service « Enfance Jeunesse » et sur les NAP, on constate que les recettes et les dépenses s'équilibrent en grande partie.

L'organisation des NAP est difficile lorsque les intervenants sont en maladie, ne faut-il pas recruter quelqu'un plutôt que de faire toujours appel à des bénévoles ? (question de Monsieur Julien Hautreux).

### **Madame Jocelyne DOCQUOIS**

Madame Jocelyne DOCQUOIS fait part à l'assemblée que de nombreuses manifestations commémoratives auront lieu dans la région notamment le 8 et 9 Avril 2017 dans le cadre du Centenaire des batailles d'Arras Vimy et la côte 70. Le Canada étant à l'honneur le département a financé des fanions que nous avons installé dans la Commune.

Sur le site Notre-Dame de Lorette, une petite cérémonie aura lieu en présence de Monsieur le Maire et une exposition itinérante sera offerte gratuitement au public de 11h à 16h par le Comité Olympique sportif. Le thème est « Le sport sort des Tranchées ».

Le 7 Mai aura lieu le Marché des Fleurs et des Saveurs organisé par le Comité des Fêtes.

Lors de la ducasse qui se déroulera le 23 Juin prochain, un cochon grillé sera proposé comme repas lors de cette fête communale, intitulée « Ablain en Fête ».

A la demande d'un ablainois, un dossier complet a été déposé concernant un festival de chansons pendant 3 jours au profit de l'ARSEP (Association Régionale de la Sclérose en Plaques). Après étude, cela ne paraît pas possible compte tenu des décisions prises par l'ARS (Agence Régionale de Santé) concernant les nuisances sonores dans les salles.

Enfin, le bulletin a été distribué.

### **Monsieur Dominique WOITTEZ**

Avant toute chose, Monsieur Woittez remercie Madame Christelle Savreux pour le travail accompli au niveau des finances, ce qui lui a permis de présenter le budget ce jour.

Pour ce qui concerne les demandes de subventions aux différentes associations sportives ( Judo, Foot, Sambo-Lutte et Boxe) dont les demandes sont faites auprès de la CALL , Monsieur WOITTEZ informe l'assemblée qu'un autre mode de subvention va être mis en place. En effet les subventions seront directement versées, à celui qui en fera la demande et notamment aux jeunes de moins de 18 ans, fréquentant une association sportive, sous la forme de coupon sport d'une valeur de 30 euros. (1 coupon par personne même si celle-ci fréquente plusieurs associations sportives).

Fin de séance 23h15